

COMMUNE
DE
R O S S F E L D
67230



Téléphone: 03 88 74 43 33

Télécopie : 03 88 74 35 37

✉ mairie-rossfeld@wanadoo.fr

A l'ouverture de la séance sont présents :

↳ tous les membres sauf :

- Mme M-Thérèse BREGAND, excusée,
- M. J-Marie GRUNERT, excusé,
- M. Christian MANGOLD, non excusé.

Nombre de conseillers élus :

15

Conseillers en fonction :

15

Conseillers présents :

12

ORDRE DU JOUR

1. Examen et adoption du procès-verbal de la séance du 02/02/2010
2. Examen et adoption du compte administratif 2009
3. Examen et adoption du compte de gestion 2009
4. Affectation du résultat
5. Fixation des taux des contributions directes
6. Examen et adoption du budget primitif 2010
7. Divers

1. EXAMEN ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 02/02/2010

Le procès-verbal de la séance du 02/02/2010 est adopté **à l'unanimité** par les membres présents.

2. EXAMEN ET ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Le compte administratif pour l'exercice 2009, établi par le Maire, se chiffre comme suit :

« Section fonctionnement » :

Total des recettes :	512 421,19 €
Total des dépenses :	- 448 009,20 €
↳ Excédent de fonctionnement 2009 :	+ 64 411,99 €
+ Résultat antérieur reporté 2008 :	+ 26 422,66 €
↳ Résultat de clôture 2009 :	+ 90 834,65 €

« Section investissement » :

Total des recettes :	444 201,76 €
Total des dépenses :	- 265 596,14 €
↳ Excédent d'investissement 2009 :	+ 178 605,62 €
- Solde d'exécution d'investissement 2008 :	- 145 937,61 €
↳ Résultat de clôture 2009 :	+ 32 668,01 €

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Daniel KOEHLER, 1^{er} adjoint, approuve à 11 voix pour, Monsieur le Maire ayant quitté la salle et n'ayant pas participé au vote, le compte administratif ainsi présenté.

3. EXAMEN ET ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2009

Le compte de gestion établi par le trésorier pour l'exercice 2009, présentant les mêmes chiffres que le compte administratif, est approuvé **à l'unanimité** par tous les membres présents.

4. AFFECTATION DU RESULTAT

Le conseil municipal,

- après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2009,
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2009,
- constatant que le compte administratif présente **un excédent de fonctionnement de 90 834,65 € et un excédent d'investissement de 32 668,01 €**

DECIDE à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

Fonctionnement	
Résultat antérieur	+ 26 422,66 €
Excédent au 31.12.2009	+ 64 411,99 €
Résultat à affecter en recettes de fonctionnement (R002)	⇒ 90 834,65 €

Investissement	
Solde d'exécution d'investissement 2008	- 145 937,61 €
Excédent au 31.12.2009	+ 178 605,62 €
Report en recettes d'investissement (R001)	⇒ 32 668,01 €

5. FIXATION DES TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Lors du vote du transfert fiscal du montant de la contribution SDIS vers la Communauté de Communes de Benfeld et Environs, le conseil municipal, s'était engagé à réduire le taux des contributions directes de manière proportionnelle au montant de la contribution, ce qui représente une baisse de 12,1 % :

	Bases prévisionnelles 2010	Pour mémoire : taux 2009	Taux appliqués	Produits attendus
Taxe d'habitation	701 600,00 €	7,50 %	6,60 %	46 306,00 €
Taxe foncière bâtie	492 800,00 €	10,00 %	8,80 %	43 366,00 €
Taxe foncière non bâtie	27 600,00 €	37,00 %	32,50 %	8 970,00 €
Total	1 222 000,00 €			98 642,00 €
Taxe professionnelle	Remplacée par compensation relais	10,71 %	9,41 %	34 147,00 €

Le conseil municipal, **à l'unanimité**, approuve les taux ainsi présentés.

6. EXAMEN ET ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2010

Le budget primitif pour l'exercice 2010, préparé et établi par le conseil municipal en séance de travail, se chiffre comme suit :

Fonctionnement :

↻ <u>Dépenses</u> :		468 887,65 €
↻ <u>Recettes</u> :	378 053,00 €	
+ Résultat de fonctionnement reporté :	+ 90 834,65 €	
Total :		468 887,65 €

Investissement :

↻ <u>Dépenses</u> :		212 780,63 €
↻ <u>Recettes</u> :	180 112,62 €	
+ Solde d'exécution de la section d'investissement reporté :	+ 32 668,01 €	
Total :		212 780,63 €

Montant total du budget : 681 668,28 €

Il est approuvé **à l'unanimité**.

7. DIVERS

Urbanisme :

Le conseil municipal est avisé des dépôts en mairie des demandes suivantes :

- demande de permis de construire déposée par M. et Mme Eric RIDZON pour l'extension de sa maison d'habitation sise 12, rue Finckwiller, section C n° 851.
- Demande de permis de construire déposée par M. et Mme Emmanuel BREGAND pour un projet de démolition partielle d'une grange et aménagement de la partie conservée de leur maison d'habitation sise 13, rue Principale, section D n° 280.
- Demande de permis d'aménager déposée par M. Roland THOMA pour la division de la parcelle n° 137 – section 4 en 3 terrains à bâtir et un chemin d'accès.
- Déclaration préalable déposée par M. et Mme José MACHADO pour la construction d'une pergola de type statio design avec installation de panneaux photovoltaïques en intégration à la toiture de la pergola, 96a, rue des Jardins, section A n° 1165.
- Déclaration préalable déposée par M. et Mme Adam SZYMANCZAK pour la mise en place et l'extension d'un abri-bois traditionnel, 15, rue de Huttenheim, section D n° 428/234.
- Déclaration préalable déposée par M. et Mme Laurent SCHOENN pour la mise en place de 3 fenêtres de toit, 11, rue Ignace Dambach, section A n° 1029-1031 et 1106.

Clôture de la séance à 20h15.